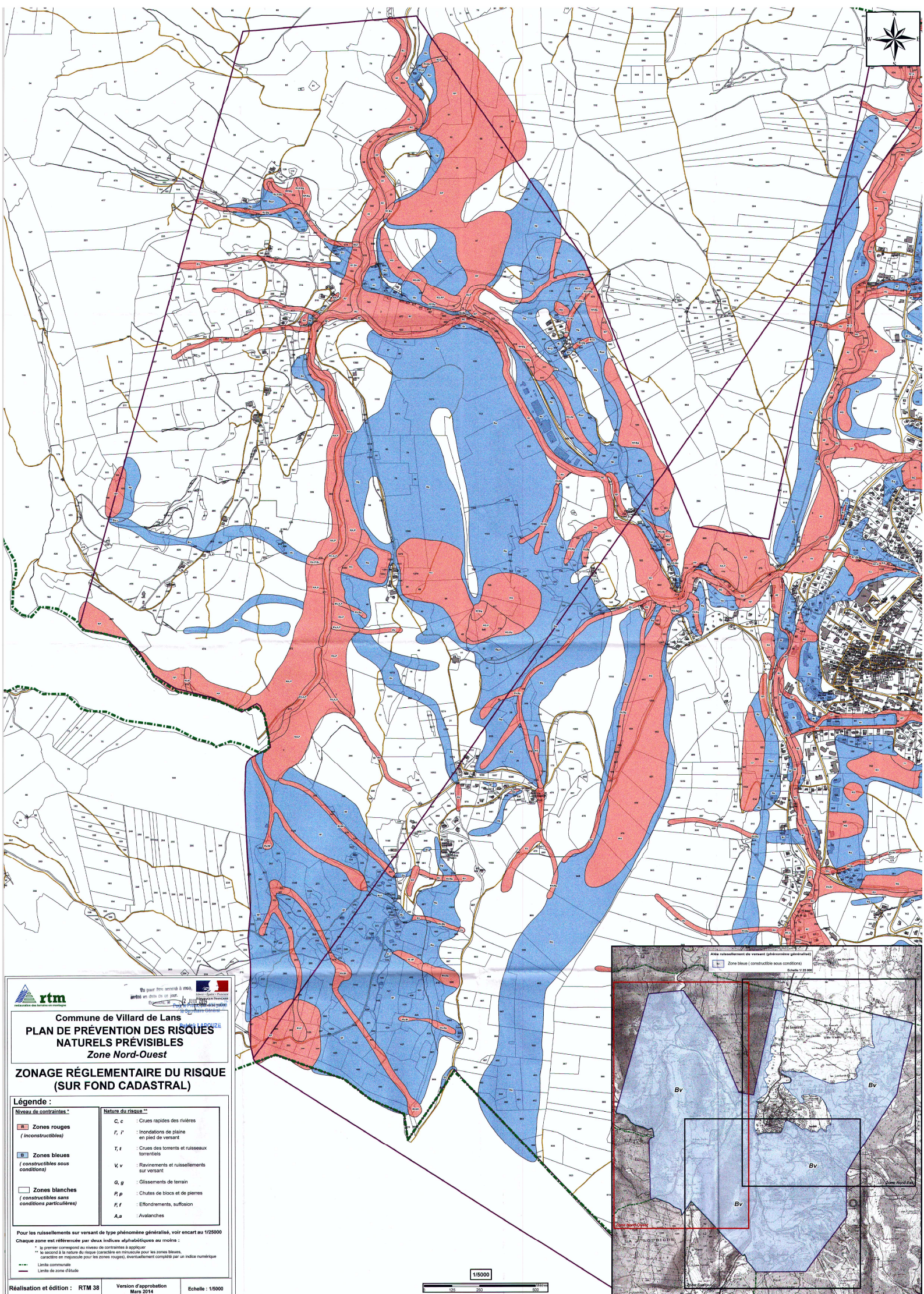






rtm
Région de la Tignes-Mauricie

Commune de Villard de Lans
**PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS PRÉVISIBLES**
Zone Nord-Ouest

**ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE
(SUR FOND CADASTRAL)**

Légende :

Niveau de contraintes *	Nature du risque **
[R] Zones rouges (inconstructibles)	C, c : Crues rapides des rivières
[B] Zones bleues (constructibles sous conditions)	I, i : Inondations de plaine en pied de versant
[] Zones blanches (constructibles sans conditions particulières)	T, t : Crues des torrents et ruisseaux torrentiels
	V, v : Ravissements et ruissellements sur versant
	G, g : Glissements de terrain
	R, p : Chutes de blocs et de pierres
	F, f : Effondrements, suffoction
	A, a : Avalanches

Pour les ruissellements sur versant de type phénomène généralisé, voir encart au 1/25000

Chaque zone est référencée par deux indices alphanumériques au moins :

- * le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer
- ** le second à la nature du risque (corrective en minuscule pour les zones bleues, caractéristique en majuscule pour les zones rouges), éventuellement complété par un indice numérique

--- Limite communale
--- Limite de zone d'étude

Réalisation et édition : RTM 38
Version d'approbation : Mars 2014
Echelle : 1/5000

